



**SYNDICAT MIXTE des PORTS du BASSIN d'ARCACHON**  
**Conseil Syndical du 11 avril 2024**

**Procès-verbal**

**Membres du Conseil Syndical : 10**

**Membres en exercice : 10**

**Votants présents : 8**

M. Jean GALAND, M. Jean-Yves ROSAZZA, M. Bruno LAFON, Mme Nelly DELEPINE, Mme Béatrice AURIENTIS, Mme Karine DESMOULIN, M. Vincent MAURIN, M. Cédric PAIN.

Un pouvoir est donné à M. Jean-Yves ROSAZZA par M. Xavier DANNEY.

**Excusé(e)s :**

M. Jean-François BOUDIGUE, M. Xavier DANNEY, Mme Marie LARRUE, M. Patrick DAVET.

**Assistaient à la réunion :**

M. Éric COIGNAT, M. Alain BALLEREAU.

**Président de séance :**

M. Jean GALAND.

Mme Nelly DELEPINE pour la délibération 02-2024 Compte Administratif.

**Secrétaire de séance :**

Mme Béatrice AURIENTIS.

**Assistaient également à la réunion :**

M. Cyril CLEMENT (SMPBA), Mme Jocelyne SARRAUTE (SMPBA), M. Arnaud COMBES (SMPBA), M. Thierry DAVID (SMPBA).

Les convocations aux membres du Conseil Syndical ont été envoyées le 11 mars 2024.

Le quorum étant atteint, le Conseil Syndical peut valablement délibérer.

La séance réunie le 11 avril 2024 est ouverte à 14h30.

**Sous la présidence de Monsieur Jean GALAND**

- Le Procès-Verbal du Conseil Syndical du 12 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité.
- Mme Béatrice AURIENTIS est désignée comme secrétaire de séance.

**Délibérations à l'ordre du jour de cette séance :**

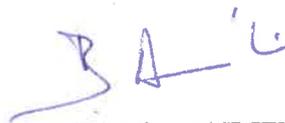
- **Délibération 01-2024** : Approbation du Compte de Gestion 2023.  
*Délibération adoptée à l'unanimité.*
- **Délibération 02-2024** : Approbation du Compte Administratif 2023.  
*Délibération adoptée à l'unanimité.*
- **Délibération 03-2024** : Affectation du résultat au titre de l'exercice 2024 du Compte Administratif 2023.  
*Délibération adoptée à l'unanimité.*
- **Délibération 04-2024** : Vote du Budget Supplémentaire 2024.  
*Délibération adoptée à l'unanimité.*
- **Délibération 05-2024** : 13-2023 Modification des attributions de subventions aux associations en 2024.  
*Délibération adoptée à l'unanimité.*
- **Délibération 06-2024** : Modification 1 Tarification 2024.  
**Observations** : Sur proposition de Monsieur le Maire d'Andernos-les-Bains, il est suggéré aux élu(e)s de scinder la délibération initiale, afin de voter pour chaque modification proposée. Une 8<sup>ème</sup> délibération est donc ajoutée à l'ordre du jour.  
*Délibération adoptée à l'unanimité.*
- **Délibération 07-2024** : Mandatement au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde pour le lancement d'une consultation pour la passation d'une convention de participation dans le domaine de la Protection Sociale Complémentaire.  
*Délibération adoptée à l'unanimité.*
- **Délibération 08-2024** : Modification 2 Tarification 2024.  
*Délibération adoptée à l'unanimité.*

Il est proposé aux membres de l'assemblée de réunir le prochain Conseil Syndical, précédé du Conseil Consultatif, le mardi 10 septembre 2024 à 14h00 à Lanton, lieu à confirmer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h00.

*Date de publication des délibérations : le 15 avril 2024*

Le Secrétaire de Séance



Béatrice AURIENTIS

Le Président du Syndicat Mixte  
des Ports du Bassin d'Arcachon



Jean GALAND